

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur de produit****Nom du produit** Liquid Scale Dissolver**Autres moyens d'identification****Code du produit** 4330-01, 4330-05, 4330-08, 4845-01, 4845-05**Synonymes** Aucun**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Nom de l'entreprise** Nu-Calgon  
2611 Schuetz Road  
St. Louis, MO 63043  
(800) 554-5499 / 314-469-7000  
<http://www.nucalgon.com/>**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage****Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

# Danger

**Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges



Aspect Transparent Orange

État physique Liquide

Odeur Piquant Acide

#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
Utilisez uniquement l'extérieur ou dans un endroit bien aéré  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
Rincer la bouche  
NE PAS faire vomir

#### Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Garder sous clé

#### Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

#### HNOC (danger non classé autrement)

#### Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 0.0015377 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Hydrochloric Acid	7647-01-0	10-30	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

##### Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.

##### Contact avec les yeux

Ne pas frotter la partie touchée. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin

ou un centre antipoison.

**Ingestion** Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

#### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

#### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable. Métaux. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydrochloric Acid 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm	(vacated) Ceiling: 5 ppm (vacated) Ceiling: 7 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m <sup>3</sup>
2-Propanol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>

*NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Portez un écran facial s'il y a risque d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Hygiène générale**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent Orange
<b>Couleur</b>	Orange
<b>Odeur</b>	Piquant Acide
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	<1	
Densité	1.107	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	No Information Available	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Remplir	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

Densité lbs/gal	9.22
Teneur en COV (%)	0.21399

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

**Matières incompatibles**

Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.

Métaux. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Les principaux effets et de la toxicité de ce matériau sont dues à ce caractère corrosif.
<b>Inhalation</b>	Toxique par inhalation. De respirer les vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire et l'inflammation. La respiration de brouillard ou de liquide peut provoquer des brûlures aux voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Corrosif. Contactez avec la peau peut provoquer l'irritation sévère et brûle.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguës des muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrochloric Acid 7647-01-0	= 700 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h

**Données sur les effets toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation.
------------------	--

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Corrosivité</b>	Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	Group 3	-	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

*Inclassable comme cancérogène pour l'humain*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	YEUX, Appareil respiratoire, Peau.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 0.0015377 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	1,049.40
ETAmél (cutané)	22,112.00
ETAmél (inhalation-gaz)	2,483.6958
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	2.209

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

0.00154% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	282:96 h Gambusia affinis mg/L	-
2-Propanol 67-63-0	1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistence et dégradation

NE SE BIODÉGRADE PAS FACILEMENT.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Selon la disposition 49 CFR §173.154 et lorsque le produit satisfait les exigences d'emballage de la disposition 49 CFR §173.154 (b)(2) [emballages intérieurs n'excédant pas une capacité de 5,0 l (1,3 gal US) pour chacun des liquides], cette substance corrosive est exemptée des exigences d'étiquetage et d'apposition de plaques à condition que la substance ne soit pas proposée pour un transport par avion

### DOT

N° ID/ONU	UN1789
Nom officiel d'expédition	Hydrochloric acid solution
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	A3, A6, B3, B15, IB2, N41, T8, TP2
Désignation	UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

Numéro du guide des mesures d'urgence 157

**TMD**

N° ID/ONU UN1789  
Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution  
Classe de danger 8  
Groupe d'emballage II  
Désignation UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)  
LIS/LES Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydrochloric Acid - 7647-01-0	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé Oui  
Danger chronique pour la santé Oui  
Risque d'incendie No  
Risque de décompression soudaine No  
Danger de réaction No

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	-	-	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.



**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydrochloric Acid 7647-01-0	X	X	X
2-Propanol 67-63-0	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA      Sans objet

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle D

Date d'émission      10-avr.-2024

Date de révision      28-avr.-2023

Note de révision

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**